

*Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier, de l'an 1000 à 1700.* Les Presses de l'Université Laval, 1966. 774 p. Introduction générale, introduction au volume premier, remerciements, notice d'emploi, études préliminaires, biographies, appendice, liste des sigles, bibliographie générale, collaborateurs, index.

Lionel Groulx, ptre

Volume 19, numéro 4, mars 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1966). Compte rendu de [*Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier, de l'an 1000 à 1700.* Les Presses de l'Université Laval, 1966. 774 p. Introduction générale, introduction au volume premier, remerciements, notice d'emploi, études préliminaires, biographies, appendice, liste des sigles, bibliographie générale, collaborateurs, index.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19(4), 637–640. <https://doi.org/10.7202/302525ar>

*Dictionnaire biographique du Canada* — Volume premier de l'an 1000 à 1700, Les Presses de l'Université Laval, 1966. Introduction générale, Introduction au volume premier, Remerciements, Notice d'emploi, Etudes préliminaires, Biographies, Appendice, Liste des sigles, Bibliographie générale, Collaborateurs, Index, 774 p.

Serait-il besoin de faire connaître la vaste entreprise ? Un mécène, James Nicholson, a rendu possible "la préparation d'un dictionnaire biographique national complet qui fournirait des biographies détaillées, précises et concises de tous les habitants de marque du Dominion... à partir de la période historique la plus reculée jusqu'au moment de la publication" (XI). L'ouvrage est en marche, le premier tome vient de paraître, version anglaise et française en même temps. La critique a fait le plus favorable accueil à ce premier tome. Il le mérite. Un pareil répertoire nous manquait et dépasse en ampleur tout ce que nous possédions jusqu'ici. En ce nouveau dictionnaire, on procède par périodes, mais aussi par ordre alphabétique: ce qui rend l'ouvrage de consultation facile, et permet, du même coup, de situer chaque personnage en son époque et en son milieu. Nous n'allons pas nous vanter d'avoir lu l'énorme volume en entier. Nous l'avons feuilleté assez consciencieusement, nous arrêtant de préférence à quelques sujets qui nous intéressent plus particulièrement. Comme tout le monde il nous a été facile d'apprécier le choix des collaborateurs, et en chacun, le souci d'objectivité. Notons-le tout de suite: nous n'avons point affaire, ainsi qu'il arrive en la plupart des dictionnaires biographiques, à des faits plus juxtaposés qu'ordonnés, dans le style le plus détaché qu'on puisse imaginer. On nous met en présence de véritables chapitres d'histoire où l'historien discute textes et personnages, intervient dans le problème et donne ou propose et sa solution et son sentiment.

Oserons-nous risquer quelques-unes de nos observations ? Un simple détail d'abord: pourquoi n'avoir pas donné sa véritable orthographe au nom du découvreur Giovanni da Verrazano ? Pourquoi l'affubler d'un double Z, surtout quand l'on sait fort bien que le navigateur signait, en latin, *Verrazanus* ? Nous n'avons rien à reprendre à l'article *Guyart, Marie, dite de l'Incarnation*. Sujet vaste. Et l'on admire qu'en quelques pages d'une densité aussi rigoureuse, l'auteur, Mère Marie Emmanuel Chabot, O.S.U., ait pu nous tracer, en lignes maîtresses et si vivantes, le portrait de la grande Ursuline. Comment ne pas admirer, non plus, en son article sur les Cabot, la danse sur la corde roide, et en si belle performance, de M. R. A. Skelton ? Les "Il est probable..."; "Si comme la chose est fort probable..."; "Cela est fort possible..." qui se font suite, indiquent l'épineux problème où l'auteur s'est senti engagé. Il n'avance qu'à pas précautionneux pour n'aboutir qu'à une conclusion moins que ferme. A-t-il fait une analyse très serrée de la lettre de Lorenzo Pasqualigo à ses frères de Venise et de celle de Raimondo de Soncino au duc de Milan ? Son interpré-

tation de la carte de La Cosa reste traditionnaliste et, pour cela même, plus que problématique. Nous ne sommes pas plus avancés sur le point d'atterrissage du navigateur que sur l'authenticité de son voyage vers les côtes de l'Amérique du Nord. M. Skelton, en bon historien, ose à peine conclure. Au vrai et mieux vaut en convenir : l'historien n'est pas tenu d'être clair où il n'y a qu'obscurité. En histoire comme en toute science, des problèmes-limites se posent qui, jusqu'à plus ample recherche ou information, n'ont pas droit à une conclusion. M. Marcel Trudel se montre, lui aussi, prudent sur la route par où Cartier atteint la ville de Hochelaga. La prudence va même jusqu'à nous laisser ignorer si cette route fut le Saint-Laurent ou la future Rivière-des-Prairies. Il n'accepte qu'avec difficulté, pour Jacques Cartier, le titre de découvreur du Canada, apparemment parce que le Malouin n'a pas dépassé les Rocheuses. L'historien conférerait plutôt le mérite de la découverte à Jean Cabot, dont l'on ne sait toutefois s'il a jamais aperçu les côtes de l'Amérique et voire s'il a navigué de ce côté-ci. Cet article n'accuse pas moins l'instinct de recherche et le souci de précision de l'historien.

Aussi remarquable, l'article de M. André Vachon, sur *Dollard des Ormeaux*. "Dollard", et non pas "Daulac" ni "Daulat", puisqu'il n'a jamais signé que "Dollard". Le confesserons-nous ? Nous n'aimons guère aborder de nouveau ce sujet tout comme chacun répugne aux insupportables rabâchages. Disons pourtant que M. Vachon n'a pas entrepris, à l'exemple de tant de pseudo-historiens, de refaire cette histoire en dehors des textes ou contre les textes, encore que ces textes soient quelquefois, à notre avis, plus ou moins scrutés et commentés. Dollard devient ainsi ni un simple aventurier, encore moins un bandit, s'en allant voler leurs fourrures à ces bénins Iroquois coupables tout au plus de comploter la destruction de la colonie. Pour tout dire, M. Vachon n'appartient pas à la catégorie des historiens "coupe-tête". Nous ne ferions que de légères observations à cette étude. M. Vachon tente de minimiser le mérite des "Dix-sept" en rappelant les nombreux exploits accomplis à l'époque : ceux de Brigeac, de Jacques Godefroy, de Vieux-Pont, de Lambert Closse. C'est légèrement, ce nous semble, comparer quelques exploits individuels, à ceux de toute une phalange de jeunes gens d'un petit village — Ville-Marie n'était pas autre chose en 1660 — jouant leur vie dans la tentative la plus audacieuse de l'époque. Pour la première fois à Ville-Marie, l'on se jetait à l'offensive contre le terrible Iroquois ; et jamais en Nouvelle-France si petit groupe d'hommes n'avait risqué de se mettre sur le dos tant d'ennemis.

Autre reproche que nous serions tenté de faire à M. Vachon, et ce serait d'avoir encore minimisé, sinon omis l'état d'esprit dans la colonie en 1659 et en 1660, état d'angoisse, tentation de fuite, de rembarquement pour la France qui, même de la région de Québec, hante les colons, y compris les communautés religieuses et un peu tout le monde. La question se pose sans équivoque. Pour la faire apercevoir M. Vachon n'aurait eu qu'à citer un extrait d'une lettre de la Mère de l'Incarnation, celle du 23 septembre 1660. Les faits s'y enchaînent d'eux-mêmes. Sans marchandises de retour, c'est-à-dire sans fourrures, les vaisseaux de France, lassés de s'en retourner leurs cales vides, menaçaient de ne plus revenir. Pour les mêmes raisons les commerçants du Canada non remboursés de leurs avances aux chasseurs de fourrures, se sentaient menacés de faillite et n'aspiraient qu'à se rembarquer. "S'ils eussent quitté, écrit la Mère, il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister en ce pays." Un texte comme celui-là démontre beaucoup plus que l'extraordinaire importance de la fourrure, à ce moment-là, article non seulement de nécessité économique, mais de nécessité vitale. Mais on aperçoit aussi l'état de tension morale qui a pu susciter le coup de tête héroïque de la jeunesse de Ville-Marie; et il donne à ce coup de tête sa pleine valeur historique. M. Vachon admet que le "mérite des dix-sept" est "grand". Si oui, l'historien n'a pas à s'étonner de la place qu'a pu tenir "dans l'historiographie canadienne" le combat du Long-Sault. Cette place, il ne la tient, ainsi qu'on l'insinue, ni "à l'atmosphère dont on a entouré le combat" ni aux "polémiques auxquelles il a donné lieu". Atmosphère qu'on ne peut attribuer ni au récit quelque peu solennel de Faillon, ni même à Dollier de Casson. Ce sont, et nous croyons l'avoir suffisamment démontré pour ne pas y revenir, ce sont les propres contemporains du fait d'armes, les Jésuites dans leurs *relations*, la Mère de l'Incarnation, le gouverneur d'Argenson et combien d'autres qui ont forgé l'auréole ou créé la légende, si légende il y a. M. Vachon vient d'écrire quand même une excellente étude, avec un notable effort d'objectivité. Mettra-t-il fin — si l'on y peut mettre fin — au parti-pris des pseudo-historiens et à tant de stupides contrefaçons de l'histoire? Il faudra attendre la guérison de cette morbidité qui incline tout peuple trop longtemps humilié et assujéti à saccager son histoire. L'article de l'historien québécois n'en reste pas moins un valable geste de réhabilitation.

LIONEL GROULX, ptre